

Image not found or type unknown



Renonciation à héritage d'un oncle en faveur de mes enfants

Par **Novecento**, le **28/12/2012** à **14:36**

Bonjour, rnIl est possible de renoncer à l'héritage de mes parents en faveur de mes enfants. Est-ce que la même chose est possible lorsque j'hérite d'un oncle ?rnMerci de vos réponses.rnrnNovecento